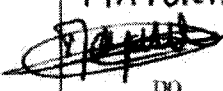




IRSN	Titre du document :	Référence FAM- 11
	IRSN – PRESTATIONS D'INGÉNIERIE	Indice 1 Page 1/4
	Nature du document :	Date : 15/09/06
	FICHE DESCRIPTIVE FAMILLE METIER	

**PRESTATIONS D'INGÉNIERIE POUR
LE COMPTE DE L'IRSN**

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FAMILLE METIER
N°: 11

TRAITEMENT DES EFFLUENTS RADIOACTIFS ET
CHIMIQUES

		Claude MAYORAL  DO	S. ROELLE  DO	M. JONDEL  Chef de DO
--	--	---	---	--

* Nom et initiale du prenom et visa au dessus

SOMMAIRE

OBJET	3
EXEMPLES TYPES DE PRESTATIONS	3
EXEMPLE TYPE D'UNE REALISATION	4
EXEMPLES DE DOCUMENTS/LIVRABLES A REMETTRE PAR LE TITULAIRE	4

OBJET

La présente Fiche Descriptive de la famille Métier n° 11 concernant « l'évaluation des dossiers relatifs au traitement des effluents radioactifs et chimiques » définit le type de prestations que les titulaires devront exécuter, dans le cadre du référencement Ingénierie, pour le compte de l'IRSN.

EXEMPLES TYPES DE PRESTATIONS

A titre indicatif, les prestations déjà réalisées dans le domaine d'activité concernant « l'évaluation des dossiers relatifs au traitement des effluents radioactifs et chimiques » s'inscrivent dans le cadre général des évaluations :

- de la gestion des effluents liquides et gazeux, radioactifs et chimiques, au moyen des différents procédés liés à la collecte, au traitement au stockage, au rejet et au contrôle de ces effluents,
- de la conception et de l'exploitation des systèmes associés à ces procédés,
- des mesures d'optimisation mises en œuvre par l'exploitant,
- de la prévention des risques de pollutions chimiques et radioactives,
- du référentiel réglementaire associé au confinement et aux rejets d'effluents radioactifs et chimiques et de la conformité des installations à ce référentiel.

Ces évaluations concernent les réacteurs à eau sous pression de conception française ou russe en exploitation ou futur.

En termes de documents à analyser, il faut citer principalement les dossiers de demandes d'autorisations de rejets et de prélèvement d'eau et les projets d'arrêtés correspondants, le rapport de sûreté de l'installation et les spécifications chimiques et radiochimiques, les dossiers de mise en conformité à la réglementation en vigueur incluant notamment les dossiers de modifications, les études réalisées par l'exploitant dans le cadre de différentes affaires initiées pour l'ensemble du parc.

L'objectif de ces analyses est d'évaluer l'adéquation des exigences de sûreté prises en compte au stade de la conception et de l'exploitation des systèmes de traitement des effluents, eu égard notamment à la réglementation actuelle, et de statuer, d'une part sur les demandes formulées par l'exploitant pour les limites de rejets et les modifications d'installation, d'autre part sur la maîtrise par celui-ci des procédés en termes d'optimisation des rejets et de prévention des risques de pollutions.

A titre indicatif, les prestations déjà réalisées dans le domaine d'activité concernant « l'évaluation des dossiers relatifs au traitement des effluents radioactifs et chimiques » sont les suivantes :

- analyse des dossiers de demandes d'autorisations de rejets et de prélèvements d'eau des centrales REP françaises et des projets d'arrêtés correspondants,
- analyse des incidents de rejets d'effluents radioactifs pour les centrales REP françaises,
- analyse des dossiers de mise en conformité à la réglementation en vigueur (arrêté du 31/12/1999),

- analyse de la conception des systèmes des réacteurs de conception russe (VVER) dans le cadre des missions de l'IRSN en soutien aux autorités de sûreté dans les pays d'Europe de l'Est (Bulgarie, Ukraine, Slovaquie, Arménie, Russie),
- analyse des systèmes associés à la gestion des effluents radioactifs dans le cadre des réexamens de sûreté des paliers CP0, CPY, P4 et P4.

EXEMPLE TYPE D'UNE REALISATION

Activité n° 1 : Analyse de dossiers DARPE

Les tâches à effectuer dans le cadre de cette activité sont les suivantes :

A titre d'exemple, est présentée ci-dessous la méthode suivie pour l'analyse d'un dossier de demandes d'autorisations de rejets et de prélèvements d'eau d'une centrale REP française (DARPE).

Après réception du dossier de l'exploitant et de la demande d'avis de la part de l'Autorité de Sûreté, un examen du dossier est réalisé par la DSR sur les points suivants :

- formation et voies de transferts des effluents radioactifs et chimiques,
- bilan des flux,
- mesures de collecte et de traitement des effluents radioactifs et chimiques, à la fois en termes de conception, d'exploitation et d'optimisation,
- mesures de gestion des stockages des effluents radioactifs pour contrôle avant rejet et modalités de rejets,
- résultats d'exploitation et analyse des demandes de rejets présentées par l'exploitant,
- moyens de mesures et de contrôle,
- bilans des incidents.

En tenant compte des informations complémentaires issues des échanges techniques avec l'exploitant, l'ensemble des remarques et des observations de l'IRSN est formalisé sous forme d'un avis adressé à l'Autorité de Sûreté.

EXEMPLES DE DOCUMENTS/LIVRABLES A REMETTRE PAR LE TITULAIRE

Les analyses/études/prestations réalisées par le titulaire se traduiront par la remise des livrables suivants :

- Une analyse préalable des documents conformément au PAQ, pouvant donner lieu à des demandes de documents ou d'informations complémentaires.
- Une liste de questions à transmettre à l'exploitant, suite à l'analyse préalable des documents.
- Des compte-rendus de réunions techniques tenues avec l'exploitant dans le cadre de l'instruction technique des dossiers analysés.
- Des rapports d'avancement périodiques pour les différentes tâches à réaliser.
- Un avis technique ; cet avis pouvant être intégré dans un rapport présenté en réunion des groupes permanents.